

Porter la communion aux malades, aux absents

Porter la communion à un malade, à une personne absente, est un geste de foi et d'amour fraternel pour un frère ou une sœur incapable de se déplacer. **Cette communion au Christ Vivant, l'Église a reçu mission de l'annoncer, de la célébrer, de la "porter au milieu des Hommes"**.

Celui qui porte la communion est aussi acteur d'une rencontre. Il permet à une personne isolée ou coupée de ses relations habituelles, d'entrer en relation avec le Seigneur et avec ses frères dans la Foi.

Le "porteur de communion" est invité à s'interroger sur la qualité de sa relation à l'Assemblée et à la personne visitée. Porter la communion n'est pas un geste banal et automatique, ni pour la personne malade ni pour celle qui accomplit ce ministère.

Les personnes "porteurs de communion" agissent toujours au nom de la communauté. Elles sont appelées et envoyées par l'Église. C'est en Église que nous avons à vivre cet engagement.

Point d'attention : Il convient de ne pas laisser d'hosties à un absent pour qu'il se communique. On reçoit la communion, le don de Dieu qui est toujours à accueillir. On ne "se communique pas" mais on reçoit la communion, dans une relation de foi, de personne à personne.

Source : <https://www.yonne.catholique.fr/mediatheque/documents-a-telecharger/aumonerie-hopitaux/fiche-web-porter-la-communion.pdf>

Par ailleurs, **on ne doit pas conserver le Saint-Sacrement chez soi**. On porte aussitôt après la messe la communion à la (aux) personne(s) à visiter.

Une fiche pratique pour le déroulement de ce temps de prière est à votre disposition au secrétariat. Il est important que les personnes qui vont porter la communion se signalent : il s'agit d'une mission d'Église, dans le cadre de la pastorale de la Santé.

*« J'avais faim, et vous m'avez donné à manger ;
j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ;
j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ;
j'étais nu, et vous m'avez habillé ;
j'étais malade, et vous m'avez visité ;
j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi ! »
(Mt 25, 35-37)*



En raison de travaux dans l'église du bourg de Montans, les messes prévues à Montans, pour notre paroisse, seront délocalisées à Saint-Martin-du-Taur, probablement jusqu'à cet automne.

La paroisse Saint-Théodorin-Balat (Lisle-sur-Tarn) nous met gracieusement l'église à disposition. Que son curé, le père Sébastien Diolène, en soit remercié !



Dimanche 22 juin 2025

Communauté



Paroisse Saint-Michel

Aussac – Brens – Broze – Cadalen : N.-D.-de-l'Assomption, St-Jean-du-Vigan, Gabriac, St-Pierre-de-Bézeille – **Cestayrols** : St-Michel, N.-D.-de-Roumanou, Lincarque – **Fayssac – Fénols – Gaillac** : St-Michel, St-Pierre, St-Jean, St-Martin-de-Villecourtes, Vors, Boissel, Ste-Cécile-d'Avès, Laborie – **Lagrive – Lasgraisses – Montans – Rivières – Senouillac** : St-Pierre et Mauriac – **Técou** : St-André – Église Le Nay

« Le voici, le pain des anges »

Voici une expression bien surprenante : le « pain des anges ». Elle est extraite de la Séquence de la fête du Corps et du Sang du Christ de ce dimanche, texte poétique (facultatif) lu ou chanté après la deuxième lecture, et qui propose une méditation sur la fête du jour. Ce texte a été écrit par saint Thomas d'Aquin au XIII^e siècle.

Parler de « pain des anges » est une image pour reprendre la parole de Jésus : « **Je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel** : si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement » (Jn 6, 51a). Au désert, les Hébreux étaient nourris par la manne, ce pain qui formait une légère croûte à la surface du sol chaque matin (avec double ration la veille du sabbat, puisque la boulangerie céleste était fermée !). Jésus, lui, se donne comme le **vrai pain de Vie**, comme celui qui ne nourrit pas tant le corps que l'âme, l'être le plus intime de la personne humaine... sa dimension divine en quelque sorte ! Et c'est chaque jour qu'il se donne, encore et encore, à tous ceux qui sont affamés et assoiffés de sa présence, de vie, d'amour.

L'Eucharistie est donc le **sommet de l'initiation chrétienne**. Un grand jeune ou un adulte qui demande à accéder à la communion sera invité à faire sa confirmation d'abord. Depuis les premiers temps de l'Église, on avait compris que **c'est l'Esprit Saint qui nous donne de reconnaître pleinement la présence du Christ** dans l'hostie consacrée, de l'accueillir et de laisser sa puissance se déployer dans notre vie. J'aime aussi redire que les époux sont **renouvelés dans la grâce de leur sacrement de mariage** quand ils communient ensemble !

Le mystère que nous célébrons en cette fête est si grand qu'il nous est donné de le **fêter deux fois** : au Jeudi saint, en son institution, et après la Pentecôte, à la lumière pascale. De même, l'amour offert par le Christ sur la Croix, célébré le Vendredi saint, est rappelé pour la fête du Sacré Cœur de Jésus, vendredi prochain. Que ces fêtes nous donnent d'approfondir toujours plus cette intimité de l'amour du Christ pour nous, d'en vivre, et d'en témoigner !

Abbé Gaël Raucoules

Secrétariat paroissial

68 place de la Libération (Gaillac) ☎ 05 63 57 04 34 ✉ secretariat@paroisse-gaillac.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h, le samedi de 10h à 12h.

Horaires et intentions de messes

Samedi 21 <i>St Louis de Gonzague</i>	8h45	St-Pierre	Laudes - 9h Messe + Famille CORNUS-GEOLLE - 9h30 Chapelet
	18h	St-Jean	Messe
	18h	Lasgraïsses	Messe

DIMANCHE 22 JUIN <i>LE SAINT-SACREMENT DU CORPS ET DU SANG DU CHRIST</i>	9h	St-Jean	Messe + Jacques et Marie-Stella BARTHE / + Marthe DELPI / + Jeanine FOURNIER. Quête pour l'hospitalité diocésaine.
	9h	Lincarque	Messe + Jacques ISSOIRE
	10h30	Cadalen	Messe + Famille Pierre FABRE / + Famille AYRAL AUBIN / + Famille MANAVIT / + Famille RIEUX
	10h30	St-Pierre	Messe + Geneviève et Suzanne GRAND. Quête pour l'hospitalité diocésaine.

Lundi 23	18h	St-Joseph	Messe suivie des Vêpres + Henri et Henriette TISSOT
----------	-----	-----------	---

MARDI 24 <i>NATIVITÉ DE ST JEAN-BAPTISTE</i>	16h30	Cadalen	Messe Maison de retraite + Simone CASSAN
	18h30	St-Joseph	Messe suivie des Vêpres

Mercredi 25	18h	St-Joseph	Messe suivie des Vêpres
-------------	-----	-----------	-------------------------

Jeu-di 26	18h	St-Joseph	Messe suivie des Vêpres
-----------	-----	-----------	-------------------------

VENDREDI 27 <i>LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS</i>	8h45	St-Pierre	Laudes - 9h Messe - 9h30 à 10h30 Adoration et confessions
	9h00	St-Pierre	Pas de messe

Samedi 28 <i>St Irénée</i>	11h	Lagrange	Messe d'action de grâce de fin d'année pastorale
	18h	St-Jean	Messe + Marguerite et Alfred COUFFINAL / + Albert GRIMALD / + Francis BELLUC
	18h	Vors	Fête patronale

DIMANCHE 29 JUIN <i>SOLENNITÉ DES SAINTS PIERRE ET PAUL</i>	9h	St-Jean	Messe
	10h30	Cadalen	Messe + Marie-Thérèse MARC / + Famille BARDET
	10h30	St-Pierre	Fête patronale + Irénée GARY / + Neuvaïne Nicole LEMOINE / + Anniversaire Simone AUDOYE

Portons dans la prière

- **Défunts :** *Gaillac* : Martine DUFOUR (74 ans) ; Francis BELLUC (74 ans) ; *Técou* : Claude PASTRÉ (84 ans).
- **Baptêmes :**
 - Samedi 21 juin à *Lagrange* : Matthia RIVIÈRE et Gabin SEGUI.
 - Samedi 28 juin à *Lasgraïsses* : Sasha MASSOL HERMENC.
 - Dimanche 29 juin à *Gaillac (St-Pierre)* : Charlotte SEGUIER MARTINEZ.
- **Mariages :** Samedi 28 juin à *Brens* : Anthyme VAIREAUX et Manon OLIVA ; à *Senouillac* : Guilian ESCAUT et Estelle PECH.

Rencontres paroissiales

- **Ouverture du musée Émilie de Vialar** (10 rue des frères Delga) : le dimanche 22 juin de 14h30 à 18h, en hommage à Pierre Boyer qui en a réalisé les aquarelles. Nous célébrerons également les 20 ans de l'existence du musée !
- **Groupe de prière pour la France** : le mardi 24 juin à 14h, oratoire St-Pierre.
- **Journée paroissiale de fin d'année** avec les familles et enfants du catéchisme, les baptisés et confirmés de l'année, fiancés, jeunes mariés... et tous les paroissiens, **le samedi 28 juin de 9h à 15h, à Lagrange**. Au programme : petite marche, **messe à 11h**, pique-nique tiré du sac et activités (jeux de société, de cartes, visite de l'archéocrypte, etc.). Chacun participe à ce qu'il peut/veut ! Venons nombreux rendre grâce pour l'année écoulée ! *Pas de messe à St-Pierre à 9h ce jour-là.*

Concerts de printemps

- **Église de Cadalen**, samedi 21 juin à 15h : Concert partagé de deux chorales, « Cad'en Sol » et « Au Chœur de Bessières ».
- **Église de Roumanou (Cestayrols)**, le dimanche 22 juin à 17h : Concert baroque « Ensemble Arcadia ».

Rencontre diocésaine

Pèlerinage diocésain d'un jour à Lourdes : samedi 26 juillet. Pour Gaillac, départ du bus à l'aire de covoiturage de l'autoroute à 5h45. Départ de Lourdes à 18h30.

Participation : 25€ pour les adultes, 15€ pour les enfants de moins de 12 ans. Ce prix comprend le voyage, le livret du pèlerinage, l'assurance, les frais d'organisation, la participation aux sanctuaires. Chacun prévoit ses repas. Inscriptions au plus tard le 12 juillet au secrétariat paroissial (*pas par téléphone*) : vous remplirez une fiche. Le règlement devra être accompagné de la photocopie de votre carte d'identité.